

À L'APPUI DE LA LANGUE FAMILIALE

La langue familiale doit être maintenue.

La langue familiale permet aux familles des langues minoritaires de maintenir leur culture et de transmettre des traditions pour lesquelles, souvent, le vocabulaire n'existe pas en français. L'usage des langues minoritaires familiales ne compromet en rien l'apprentissage de la langue de l'école.



Pistes d'action :

- Inciter les familles des langues minoritaires à maintenir leur langue familiale tout en les invitant à vivre des expériences en français.
- Pour prévenir l'attrition et soutenir un bilinguisme additif, encourager l'application de la formule « un plus un et un peu plus » selon laquelle l'un des deux parents parle exclusivement sa langue minoritaire tandis que l'autre la connaît et l'utilise occasionnellement.